

BASARAB I^{ER} A-T-IL GOUVERNÉ AUX BOUCHES DU DANUBE ? CONSIDERATIONS CONCERNANT LE DEBUT DE LA DOMINATION DE LA VALACHIE SUR LE SUD-OUEST DE BOUDGEAK

Vasile Mărculeț

Le nom de Bassarabie, attribué initialement seulement aux régions méridionales de l'espace pruto-nistréen, respectivement aux territoires du Nord du bras Kilia, riverains au Danube (le Boudgeak), a été mis en relation de détermination directe avec celui de la dynastie souveraine de la Valachie. Sans doute, le nom de Bassarabie, donné aux territoires mentionnés, c'est le résultat direct de la présence de la Valachie dans la zone, conséquence directe de l'avancement de l'État valaque vers le littoral pontique, au XIV^e siècle¹.

Depuis le XVII^e siècle, la chronique moldave admettait une présence de la Valachie au Nord des bouches du Danube, au sud-ouest de Boudgeak. Par exemple, Miron Costin affirmait que depuis les Basarab „on a pris le nom dans ces endroits de Bassarabie, même si cette province a glorifié injustement leurs noms par les auteurs des cartes géographiques, car les Basarab ont gouverné pour peu de temps seulement une partie de Misie au coin de la mer et l'ont appelée ainsi”².

S'il admet, mais avec des sérieuses réserves, ainsi comme on résulte très clairement de ce passage, un certain contrôle temporaire de la Valachie sur le sud-ouest de Boudgeak, au nord du bras Kilia, mais Miron Costin refusait, bien fondé, toute la domination valaque sur Cetatea Albă et le reste des territoires situées entre Prut et Nistru. „Mais qu'est-ce qu'on à faire avec les plaines de Cetatea Albă?”, se demandait le chroniqueur moldave, pour conclure, toujours lui, que „toute cette plaine jusqu'à Euxin est une partie de la vraie Moldavie”³.

Pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la thèse de la domination de la Valachie sur la Bassarabie était reprise par quelques représentants de l'École de Transylvanie. Parmi ceux-ci, Gh. Șincai, sans essayer une datation du moment de l'entrée des régions du nord des bouches du Danube sous le contrôle des souverains valaques ou une délimitation des territoires dominés par ceux-ci, il soutient seulement qu'avant déjà du règne de Mircea l'Ancien (1386-1418), „Bessarabia avant appartenait de la Valachie”⁴.

Une thèse inspirée par celle de Miron Costin a été formulée aussi d'une partie de l'historiographie roumaine de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Par exemple, B.P. Hașdeu, qui admettait, lui aussi, une domination valaque sur le sud de la Bassarabie, mais qui soulignait que „la Valachie s'étendait seulement jusqu'aux bouches du Danube, non jusqu'à Nistru”⁵, et A.D. Xenopol affirmait que la Valachie a touché „à peu de temps après sa constitution, les côtes de la Mer Noire”, et qu'avant le

¹ Pour l'offensive de la Valachie vers le littoral de la Mer Noire, voir récemment: V. Mărculeț The international context of the transformation of Wallachia and Moldavia into Pontic states (1358-1392), dans SIB, XXVI-XXVII, 2002-2002, p. 31-51 (ensuite: The transformation of Wallachia and Moldavia into Pontic states).

² M. Costin, Istorie în versuri polone despre Moldoava și Țara Românească [Poema polonă], dans Idem, Opere (ed. P.P. Panaitescu), București, 1958, p. 223. Après notre avis, cette „partie de la Misie au tournant de la mer”, possédée par les Basarab, d'après laquelle il a été pris son nom, à laquelle fait référence le chroniqueur valaque, est la zone des bouches du Danube et du sud-ouest de Boudgeak.

³ Ibidem.

⁴ Gh. Șincai, Hronica românilor, t. I, dans Idem, Opere, I, București, 1967, p. 560, anul 1398.

⁵ B.P. Hașdeu, Istoria critică a românilor, București, 1999, p. 71.

règne de Mircea l'Ancien, „englobant le sud de la Moldavie, la Valachie s'étendait aussi avant sur le Prut, au-delà de Kilia, jusqu'à la Mer Noire, laissant seulement Cetatea Albă, qui venait aux bouches de Nistru, sauf sa possession et celle possédée par les Moldaves”⁶.

Mais dans la cadre d'une grande partie de l'historiographie roumaine moderne et contemporaine on a essayé, et en grand partie on a même réussi, l'accréditation de la thèse conformément à laquelle l'instauration de la domination de la Valachie sur le sud-ouest de Boudgeak du nord du bras Kilia se serait produit déjà pendant le règne de Basarab I^{er} (env.1310?-1352), le fondateur de l'État valaque. La seule différence entre les opinions exprimées par les spécialistes de cette catégorie est liée de la datation du moment où s'est produit l'entrée des ces territoires sous le contrôle de l'État valaque: quelqu' uns datent ce moment dans la première partie du pouvoir de Basarab I^{er}, avant l'an 1330; des autres optent pour sa datation après 1330, respectivement dans la deuxième partie du pouvoir du monarque valaque.

Mais le problème qui se pose, c'est si et en quelle mesure est véridique cette conclusion concernant la domination de Basarab I^{er} au nord des bouches du Danube. Par conséquence, le principale problème qu'on soulève, auquel nous essayerons offrir une réponse plus pertinente dans cet étude, c'est si Basarab I^{er} a-t-il régné ou non au nord des bouches du Danube? Pour pouvoir offrir une réponse autant plus véridique à cette question il convient passer en revue, même brièvement, autant quelques opinions exprimées par des spécialistes, mais aussi des sources dont nous disposons concernant le statut politique-juridique des territoires du nord des bouches du Danube à l'époque en discussion.

Conformément à quelques représentants de l'historiographie roumaine du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, l'offensive de la Valachie vers les bouches du Danube et le littoral pontique aurait déjà commencé pendant le règne de Basarab I^{er}, juste avant le moment Posada (1330). L'une de ce type d'opinion appartient à l'historien grec établi dans les Principautés Roumaines, Dimitrie Daniel Philippide qui, dans son oeuvre *L'Histoire de la Roumanie*, publié à Leipzig en 1816, se réfèreit „aux possessions de Basarab au-delà de Siret, jusqu'à la mer de l'autre côté du Danube”⁷.

Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, B.P. Hașdeu, formulait une conclusion encore plus intéressante, celle que „l'époque de la conquête valaque sur la rive moldave du Danube jusqu'à la Mer Noire il faut la chercher entre 1270-1350”⁸. Comment on peut constater, l'érudit roumain insérait dans l'intervalle de presque un siècle pendant lequel, à son avis, il se serait accompli la conquête par les Valaques de la rive moldave du Danube maritime et toute le règne de Basarab I^{er}, mais sans préciser, même par approximation, le moment où le fait s'est consommé.

Des pareilles opinions, quelques fois plus nuancées ou plus catégoriques, on les rencontre aussi à plusieurs autres historiens de l'époque moderne et contemporaine. Sans aucun fondement documentaire, ceux-ci considèrent que „pendant les années 1323-1328 Basarab a obtenu une série de victoires pendant les luttes avec les Tatares, réussissant élargir l'autorité vers l'est jusqu'à près de Kilia”⁹.

Partant de leurs propres conclusions, ces historiens lient directement le nom de Bassarabie de celui du fondateur de l'État valaque. Une telle association entre le nom de

⁶ A.D. Xenopol, *Istoria românilor din Dacia Traiană*, vol. II: De la întemeierea Țărilor Române până la moartea lui Petru Rareș, 1546, București, 1986, p. 48, 90.

⁷ D.D. Philippide, *Istoria României*, București, 2004, p. 338.

⁸ B.P. Hașdeu, op. cit., p. 75.

⁹ Șt. Ștefănescu, *Țara Românească de la Basarab I „Întemeietorul” la Mihai Viteazul*, București, 1970, p. 31; Cf. B. Cămpina, Șt. Pascu, *Formarea statului feudal Țara Românească*, dans *Istoria României*, II, București, 1962, p. 151; Cf. Șt. Pascu, N. Constantinescu, Șt. Ștefănescu, *Constituirea statelor medievale independente Țara Românească și Moldova*, dans *Istoria românilor*, vol. III, București, 2001, p. 572.

la Bassarabie et celui de Basarab I^{er} fait au début du XIX^e siècle D.D. Philippide qui, après l'identification de l'extension du pouvoir du monarque valaque au nord des bouches du Danube, il tire les conclusions que „le territoire de l'autre-côté de Prut a été nommé après le nom du conquérant et depuis celui-ci jusqu'à présent, par extension jusqu'à Nipru, le nom se mentient”¹⁰. Ni même les historiens contemporains ne sont pas étrangers de telles conclusions. Ainsi, ceux qui soutiennent une domination de Basarab I^{er} sur le sud-ouest de Boudgeak dès les années 1323-1328, tirent la conclusion que „la région du Nord des bouches du Danube, reliée par Basarab avec la Valachie, a conservé, d'ailleurs, le nom”¹¹.

La simple association du nom de la région méridionale du territoire située entre le Prut et le Nistre avec celui du fondateur de la Valachie et, partant de là, son utilisation comme argument pour soutenir cette opinion, il ne nous semble pas une construction solide, même si seulement partiellement et avec intermittences pendant diverses périodes, ces régions ont porté le nom générique de *Basarabes*. Ce fait était d'ailleurs souligné déjà à la fin du XIX^e siècle par B.P. Hașdeu, qui consignait qu'„un fort souvenir de la situation primitive a brisé cinq siècles et s'est conservé jusqu'à nos jours dans le provincial Bassarabie, c'est-à-dire le terre des Basarabes, que la partie inférieure (la base Moldavie) de l'autre côté de Prut l'a portée jusqu'en 1812, et qui paraît à tous être une énigme, autant que personne ne pouvait pas deviner la vieille domination des Valaques, celui d'Alexandre Basarab, de Vladislav Basarab, de Radu Basarab, de Dan Basarab, de Mircea Basarab, de Dracu Basarab, de Țepeș Basarab, l'écume du peuple basarab, tout au long du Danube jusqu'à la Mer Noire”¹². À son tour A.D. Xenopol soutenait que „de la possession de la Valachie, nommée aussi Bassarabie à cause de la dynastie régnante des Basarabes, sur le sud de la Moldavie, provient la dénomination de Bassarabie donnée à cette partie de pays”¹³. La même thèse était reprise beaucoup plus tard aussi par Gh. I. Brătianu, qui, dans une étude réalisé en 1949, montre que „le nom de la Bassarabie, appliqué au Boudgeak à proximité des bouches du Danube et de la Mer Noire, est sans doute un souvenir de la dynastie dominante de la Valachie, après lesquelles quelques sources nomment tout le pays, mais non nécessairement celui de son fondateur”¹⁴. D'ailleurs, dans une autre étude publiée quelques années avant, Gh.I. Brătianu a admis la présence de la Horde d'Or aux bouches du Danube pendant le pouvoir de Basarab I^{er}, démontrant que les Mongoles „détenaient, à cette époque, au moins théoriquement, la possession sur le delta danubien et ses ports”, mettant ainsi sous le signe de l'incertitude une éventuelle présence valaque au nord des bouches du Danube à l'époque du fondateur de la Valachie¹⁵. Récemment, dans une étude très bien documentée, l'historien Virgil Ciocîltan a démontré, hors aucunes doutes, même l'hégémonie incontestable de la Horde d'Or au Bas Danube, mais aussi la gravitation de la Valachie dans la sphère d'influence politique de Saray, au moins, jusqu'à la mort du grand khan Özbeq (1341)¹⁶. Nous aussi nous avons fait, d'ailleurs, la même chose dans un ouvrage très récent¹⁷.

¹⁰ D.D. Philippide, op. cit., p. 338-339.

¹¹ Șt. Ștefănescu, op. cit., p. 31; Cf. B. Cămpina, Șt. Pascu, en loc. cit., p. 151; Cf. Șt. Pascu, N. Constantinescu, Șt. Ștefănescu, en loc. cit., p. 572.

¹² B.P. Hașdeu, op. cit., p. 76.

¹³ A.D. Xenopol, op. cit., p. 91.

¹⁴ Gh. I. Brătianu, În jurul întemeierii statelor românești (II), en RI, s.n., IV, 1993, 34, p. 372-373 (ensuite: Întemeierea statelor românești, II).

¹⁵ Idem, Les Roumains aux bouches du Danube à l'époque de premiers Paléologues, en RHSEE, XXII, 1945, p. 202 (ensuite: Les Roumains aux bouches du Danube).

¹⁶ V. Ciocîltan, Hegemonia Hoardei de Aur la Dunărea de Jos (1301-1341), en RI, s.n., V, 1994, 11-12, p. 1099-1118 (ensuite: Hoarda de Aur). Pour les disputes sur les aspects concernant l'hégémonie de la Horde d'Or au Bas Danube pendant

Ce n'est plus vrai qu'ils ont existé aussi des fragiles tentatives valaque de sortir de sous l'obédience mongole. Quelques documents papaux et hongrois enregistrent deux pareilles tentatives pendant les années 1324 et 1326-1327¹⁸. Les éphémères déféctions de la Valachie de l'alliance avec l'état mongol, de 1324 et 1326-1329, auxquelles font références les documents papaux et hongrois, qui exagèrent évidemment leur importance, mais rapidement annihilées par la puissance mongole, n'ont pas été, avec certitude, en mesure à permettre à l'État valaque détacher à celle-ci des territoires et, autant moins pour les garder. Nous n'insistons pas sur ces aspects dans cette étude, car nous les avons détaillés dans un autre ouvrage¹⁹.

Cependant, partant de la gravitation de la Valachie dans l'orbite politique de la Horde d'Or, Gh. I. Brătianu a admis comme plausible l'hypothèse conformément à laquelle Basarab I^{er} aurait pu régner sur le sud-ouest du Boudgeak „d'autant plus que pendant la première partie de son pouvoir, ce souverain roumain, adversaire du roi de la Hongrie, était nécessairement l'allié des Tatares de Kiptchak”, qu'il y laisse comprendre, l'aurait pu cessionner, les territoires contrôlés par ceux-ci aux bouches du Danube²⁰.

Une opinion semblable exprime aussi Constantin C. Giurescu. Par conséquent, il affirme qu'avant l'an 1321, „Basarab, coopérant avec les Tatares, en qualité d'allié de ceux-ci, a pu recevoir de la part de leur khan la région du Danube maritime comme titre de fief”²¹, mais après, revenant pour nuancer cette conclusion, soutenant que le pouvoir valaque s'est étendu „sur les deux rives du Danube maritime avant les luttes de 1345-1352. En quelles circonstances est-arrivé Basarab maître sur le territoire du nord de la Dobroudja et celui du gauche du bras Kilie, nous ne savons pas sûrement. Nous pouvons supposer que celui-ci lui a été cédé par les Tatares, ce qui implique un accord ou même finalement une alliance avec ceux-ci [...]. Il paraît moins probable une conquête par les armes”, conclut-il²².

À son tour, tributaire à la même théorie, V. Ciocîltan tient lui aussi à démontrer, à tout prix, la domination de Basarab I^{er} sur le Boudgeak, après 1323. En absence des informations documentaires, sa méthode est celle de l'exclusion par laquelle il éloigne de la discussion les personnalités politiques qui auraient pu cessionner à Basarab I^{er} les territoires respectives – même le souverain valaque et le tzar bulgar Michel III Šišman (1323-1330), dont ses prédécesseurs avaient possédé ces territoires, entre 1314/1316 et 1323²³. Par conséquence, conclut-il, „le seul personnage capable de décider la modification du statut de Boudgeak, zone de maxime importance géopolitique” a été le grand khan Özbeq, qui „a procédé en réalité en 1323 à un partage de l'aire

le règne d'Özbeq, voir aussi: Idem, Mongolii și Marea Neagră în secolele XIII-XIV. Contribuția cinghizhanizilor la transformarea bazinului pontic în placă turmantă a comerțului euro-asiatic, București, 1998, p. 240-259, ou l'auteur reprend l'ensemble des problèmes sur le même sujet (ensuite: Mongolii și Marea Neagră).

¹⁷ V. Mărculeț, Lumea românească de la Imperiul Asăneștilor la statele nord-dunărene, Alba Iulia, 2005, p. 128-155 (ensuite: Lumea românească).

¹⁸ Hurmuzaki, I/1, p. 592, 601, doc. CCCCLXVII, CCCCLXXVI; DRH, D, I, p. 36-37, 39-40, doc. 15, 17.

¹⁹ Pour les discussions concernant ces aspects voir: V. Mărculeț, Lumea românească, p. 147-151.

²⁰ Gh. I. Brătianu, Les Roumains aux bouches du Danube, p. 202.

²¹ C. C. Giurescu, Probleme controversate în istoriografie română, București, 1977, p. 145, n. 6; Cf. M. Alexandrescu-Dresca, L'expédition d'Umur beg d'Aydin aux bouches du Danube (1337 ou 1338), en SAO, II, 1959, p. 19.

²² C.C. Giurescu, D.C. Giurescu, Istoria românilor, I. Din cele mai vechi timpuri până la întemeierea statelor românești, București, 1975, p. 271.

²³ Pour la présence mongole au nord des bouches du Danube et le rivage de Nistre, commençant avec 1314-1316, voir: Gh. I. Brătianu, Contributions a l'histoire de Cetatea Albă (Akkerman) aux XIII-e et XIV-e siècles, en ARBSH, XIII, 1927, p. 27-31; Idem, Recherches sur Vicina et Cetatea Albă, Bucarest, 1935, p. 104-119 (ensuite: Vicina et Cetatea Albă); DIR, B. I. p. 8-10, 291-292, doc. 4.

d'hégémonie tatar, avec le but naturel de l'engagement plus efficace sous un dirigeant propre des masses de Roumains du nord du Danube pour promouvoir les intérêts du Saray dans l'espace carpatobalkanique"²⁴. La conclusion qui résulte automatiquement de cette affirmation c'est que le respectif territoire est revenu au souverain valaque après cette date.

En ce qui nous concerne, nous considérons qu'une telle conclusion, intéressante et même attractive, mais dépourvue de toute base documentaire, ne tient pas debout, restant une simple spéculation. Elle est d'ailleurs contredite par toutes les sources documentaires dont nous disposons pour cette époque. Par exemple, le fameux diplôme émis par le roi de la Hongrie, Charles Robert d'Anjou (1308-1342), le 26 juillet 1324, mentionne „*Basarab, notre voïvode de la Valachie*”²⁵, ce qui conduit à la conclusion, qu'avant cette date, le souverain valaque avait déjà accepté la suzeraineté, plus ou moins formelle, du roi de la Hongrie. À son tour, le 1 février 1327, s'adressant „*au noble gens Basarab, le voïvode de la Valachie*”, le pape Jean XXII lui écrivait: „*Nous portons une certaine confiance douteuse dans votre capacité, parce que restant avec amour dans le service divin de Dieu et du siège apostolique, comme un pieux prince catholique, tu montrais, par ton zèle infatigable, comme un ferme pilier, comme une tour de la puissance et un rempart de la dévotion pour le soutien de la bonne croyance. Nous nous réjouissons, disons-nous, quand nous nous souvenons de tes actions méritoires, que ta dévotion a fait il y a longtemps et qui continue les accomplir pour la destruction des nations païennes*”²⁶. Les informations de la lettre du souverain pontife, nous montre Basarab I^{er} comme fermement et complètement engagé dans le camp antimongol.

Conformément à ces sources, nous considérons que la thèse du prétendu „*partage de l'aire de l'hégémonie tatar*”, réalisé par le grand khan en faveur de Basarab I^{er} en 1323 ne se confirme pas. Après notre avis, il est difficile à présumer qu'Özbeq aurait été si privé de la perspicacité politique de manière que lui même, par une telle cession territoriale, aurait mené à la faiblesse des positions détenues par l'État mongol dans le Bas Danube et, implicitement, à l'extension de l'aire géographique sur laquelle s'exerçait la suzeraineté hongroise et au renforcement d'un vassal, soit-il formel, de la Hongrie, engagé au moment respectif dans le camp hostile de la Horde d'Or.

D'autre part, avant la mort d'Özbeq (1341), nulle source ne mentionne aucun contrôle de la Valachie sur le Boudgeak. Au contraire, toutes les sources contemporaines ou tardives dont nous disposons, convergent vers la constatation que même après 1321-1323 sur cette région s'est exercé la domination directe de la Horde d'Or. De telles informations nous parviennent de diverses sources : musulmanes, chrétiennes orientales, chrétiennes occidentales etc. Par exemple, le chroniqueur mamelouk al-Mufaddal démontrait qu'autour des années 1320-1321, les possessions d'Özbeq s'étendaient „*jusqu'aux frontières de Constantinople*”²⁷. Dans la même époque, le chroniqueur syrien al-'Umari, consignait à son tour que „*le Byzance se voisine avec la Horde d'Or*”²⁸. Enfin, environ un siècle plus tard, vers 1330-1331, passant par Dobroudja vers Constantinople, le voyageur arabe Ibn Battutah consignait dans ses mémoires que „*la ville Baba-Saltik (Babadag, n.n.) est la plus éloignée ville*

²⁴ V. Ciociltan, Hoarda de Aur, p. 1109; Idem, Mongolii și Marea Neagră, p. 252.

²⁵ Hurmuzaki, I/1, p. 592. doc. CCCCLXVII; DRH, D, I, p. 36-37, doc. 15: „Bazarab, woyuodam nostrum Transalpinum”.

²⁶ Ibidem, p. 601. doc. CCCCLXXVI; DRH, D, I, p. 39-40, doc. 17.

²⁷ Apud V. Ciociltan, Hoarda de Aur, p. 1103.

²⁸ Ibidem.

qui appartient aux Turcs (aux Mongoles, n.n.)” et que „entre cette ville et le l’origine de l’empire des Grecs il y a 18 jours de marche dans le désert [...]. J’ai marché dans ce désert pendant 18 jours, le matin et le soir [...]. Après ce temps je suis arrivé à la cité Mathuly (nonidentifiée, n. n.), où commence l’empire greque”²⁹.

On retrouve des informations semblables dans quelques sources d’origine chrétienne orientale. Ainsi, *La Légende de Saint Jean le Nouveau* confirme le fait qu’environ 1330, quand le commerçant trapézuntin Jean (Saint Jean le Nouveau) était martyrisé à Cetatea Albă, le centre du rivage de Nistre et la région environnante, respectivement une partie de Boudgeak, se trouvaient, avec certitude, sous la domination des Mongoles³⁰. Une lettre de 1337 ou 1338, du nouveau-nommé métropolitain de Vicina, Macarios, adressée, au patriarche et au grand synod, soulignait le fait qu’à cette date-là, dans la région et au centre des bouches du Danube „il est arrivé à regner une main païenne”, respectivement les Mongoles, ce qui l’empêchait, seulement à ce moment, à occuper son siège épiscopale³¹.

Les informations contenues dans les ouvrages des chroniqueurs musulmans ou dans les sources chrétiennes orientales trouvent aussi leur confirmation dans des sources occidentales. Nous envisageons surtout une série de portulans, des cartes et des atlas des XIV-XV-e siècles, connus et valorisés, d’ailleurs, dans l’historiographie roumaine, dont nous intéressons aussi, surtout par Gh. I. Brătianu³².

Nous en retenons, premièrement, le *portulan* du mallorcan Angéline Dulcerto de 1339, d’ailleurs le seul contemporain, dont la légende, reproduite après avec un contenu presque identique et dans d’autres portulans des XIV-XV-e siècles, auxquels il a servi comme modèle est la suivante: „*Hic residet i[m]p[er]ator [Usbech huius] regionis septe(n)[trio]n[alis], cui(us) i(m)p(er)iu(m) [est valde magnum et] (finit) in p(ro)vi(n)cia Bulgaria v(er)s(us) occidente(m) et finim in Organciu(m) v(er)s(us) orientem*”³³. Nous ajoutons à celle-ci, une série de portulans, inspirés de celui-ci, comme nous avons démontré, qui contiennent des légendes avec un contenu presque identique. Ainsi, le *portulan vénétien* des frères Pizzigani, de 1367, contient une légende semblable, mais un peu plus développée: „*Item in civitate de Saray manet imperator Usbech; imperium suum est valde magnum et incipit in provincia Burgaria et in civitate de Vecina et finit in civitate de Organçi versus levante et comprehendit in illo directe totam tramontanam*”³⁴. Sur la *Carte catalane* anonyme de Florence, on peut lire la légende suivante: „*Assi sta lamperador de quasta regio septentrionall, le qual imperi finix an provinsia de borgaria e an ciutat de vacina. De part d’orient finix la ciutat d’orgensi*”³⁵. Dans le prétendu *Atlas catalan*, réalisé en 1375 par Abraham Cresques, la légende apparaît sous la variante suivante: „*Aci esta lamperador de aquesta regio septentrional del quel l’imperio comença en la provincia Burgaria et fineix el la ciutat de Organcio. Lo senyor es appellat Iambech (Djanibeq I^{er}, grand khan entre 1342-1357, n.n.), senyor de Sarra*”³⁶.

²⁹ Călători străini despre Țările Române, vol. I (ed. M. Holban). București, 1968, p. 5 (ensuite: Călători străini, I).

³⁰ S. Fl. Marian, Sfântul Ioan cel Nou de la Suceava. Schiță istorică, București, 1895, p. 7-8; A. Lascaru-Moldoveanu, Viața Sfântului Ioan cel Nou de la Suceava. București, 2002, p. 43-82.

³¹ Macarios de Vicina, în FHDR, IV, p. 154-155. Pour les débats concernant ce problème, voir, V. Laurent, Le métropolitain de Vicina Macaire et la prise de la ville par les Tartares, en RHSEE, XXIII, 1946, p. 225-232, où il soutient que l’occupation de Vicina par les Mongoles/Tartares s’est consommée env. 1335-1337, car vers 1330-1332, la ville était encore byzantine.

³² Gh. I. Brătianu, Vicina et Cetatea Albă, p. 64-65.

³³ Apud Ibidem, p. 64.

³⁴ Ibidem.

³⁵ Ibidem.

³⁶ Ibidem.

Nous ajoutons à ces sources encore deux sources contemporaines, provenant de la même région géographique. Il s'agit des cartes annexées à l'ouvrage de Marino Sanudo, *Liber secretorum fidelium Crucis*, de la première partie du XIV^e siècle, et d'une disposition concernant les droits douaniers de la colonie génoise Péra de Bosphor, émise à 22 janvier 1343. Les premières, inspirées d'après celles de Pietro Visconti (1318), confirment la domination mongole à Cetatea Albă et au Boudgeak, mais non à Vicina³⁷, où elle s'est installée, comment on a vu, à peine vers 1337-1338. La deuxième source, établit clairement les limites occidentales de l'État mongol: „*Et intelligatur dictum Imperium Usbech flumen Vicine versus Thanam*”³⁸.

De la première moitié du XV^e siècle nous disposons de deux portulans, inspirés par ceux du siècle précédent, qui, même tardifs, reprennent les informations contenus par leurs modèles. Le premier, le *portulan* de Mecia de Viladestes, de 1413, qui copie sans discernement l'un plus ancien, a une légende avec le contenu suivant: „*En aquesta ciutat e provencia esta l'enperador usbech en la ciutat dal'sala, le qual enperies molt gran e fines el la provincia de Burgaria ves potent en la ciutat d(e) vecina et finex el la ciutat de d'organçi ves le levant*”³⁹. Enfin, le prétendu *mappemonde génois* de 1447, inspiré par la carte des frères Pizzigani, contient aussi une légende avec un contenu rapproché au modèle: „*Item in ista provincia manet imperator Usbech, scilicet in civitate Seray. Imperium suum est valde magnum et incipit in provincia de burgaria sed in civitate de Vecina et finit in civitate de cerganghi versus levante et comprehendit in illo directo totam tramantanam*”⁴⁰.

Nous avons reproduit toutes ces sources, juste pour mettre en évidence de façon d'autant plus prégnante le statut politique-juridique des territoires du nord des bouches du Danube, riverains au fleuve, respectivement, à Boudgeak, pendant la première moitié du XIV^e siècle, ce qui correspond dans la plus grande partie au pouvoir de Basarab I^{er} en Valachie. Soit qu'elles proviennent de l'aire de croyance musulmane, soit de celle de croyance chrétienne, orthodoxe ou catholique, elles relèvent, sans aucun doute, une réalité indubitable: ***la domination de la Horde d'Or sur les territoires du nord des bouches du Danube, respectivement de Boudgeak, dans la première moitié du XIV^e siècle.***

Conscients du fait que, ayant comme base les informations existantes, démontrer une domination valaque sur Boudgeak pendant la première partie du règne de Basarab I^{er} jusqu'en 1330, il est impossible, une série de spécialistes ont essayé la dater pendant la deuxième partie de son règne, en le mettant en relation de détermination directe avec divers événements politiques et militaires consommés au Bas Danube dans les décennies 4 et 5 du XIV^e siècle. Pour Gh. I. Brătianu, les informations relatives à l'expédition d'Umur bey de Aydıñ aux bouches du Danube, datée entre 1335 et 1339 „*pourront prouver à coup sûr que, à partir de cette époque, la frontière de la Valachie était à Kilia au Bas Danube*”⁴¹. Mais Gh. I. Brătianu reviendra en peu de temps sur cette opinion et exclurera la domination de Basarab I^{er} au nord des bouches du Danube, „*dont l'action n'a pas pu s'étendre jusqu'à la*”⁴².

Autres historiens mettent en liaison directe les luttes contre les Tatares menées par les Hongrois et la Valachie au décennie 5 du XIV^e siècle et l'entrée des régions du

³⁷ Ibidem, p. 62-63.

³⁸ Ibidem, p. 66.

³⁹ Ibidem, p. 64.

⁴⁰ Ibidem, p. 65.

⁴¹ Idem. Les Roumains aux bouches du Danube, p. 202.

⁴² Idem, *Întemeierea statelor românești*, II, p. 372-373.

nord des bouches du Danube sous la domination de l'État valaque. Selon eux, Nicolas Alexandre, le fils et l'associé au pouvoir de Basarab I^{er}, a été l'artisan de cette extension vers l'est de la Valachie à cette époque. Par exemple, Dimitrie Onciul, qui date ces luttes entre 1342-1343, soutient que „*après la retraite des Tartares, le principauté de la Valachie s'étend sous Alexandre Basarab, jusqu'aux bouches du Danube, englobant le territoire nommé depuis là Bassarabie*”⁴³. À son tour, Constantin C. Giurescu, lui aussi partisan de la même thèse, affirme que „*pendant la deuxième partie de son pouvoir, le fondateur de l'État valaque s'est étendu aussi la domination sur les pays de l'est, sur la plaine de Brăila et de Ialomița, passant au-delà de Prut dans les territoires du nord des bouches du Danube qui depuis ces temps-là ont reçu le nom de Bassarabie [...]. L'occupation de l'est de la Valachie et de la Bassarabie s'est réalisée en rapport avec les luttes de 1345-1350 contre les Tatares, luttes portées avec succès par Nicolas Alexandre, le fils de Basarab et son associé au pouvoir*”⁴⁴.

De telles opinions n'ont pas réuni l'accord de tous les spécialistes. Certains les ont mis sous le signe d'interrogation, à cause surtout de l'absence d'un support documentaire solide⁴⁵. D'ailleurs, à notre avis, le problème principal qui soulève des conclusions pareilles est sur quelles sources se fondent-elles? La majorité des représentants des opinions mentionnées fondent leurs conclusions surtout sur deux sources provenant de sources arabes et ottomanes. La première est un récit de l'érudit mamelouk syrien Abu'l-Fidā (m.1331) qui, dans sa compilation géographique, dont la rédaction a été en 1331, affirme que „*Isaccea est une ville du pays des Valaques*”⁴⁶. La deuxième source, tardive, est offerte par le chroniqueur turque Enveri (XV^e siècle) qui, présentant une expédition de pillage des pirates anatoliens, conduits par Umur bey de Aydîn, dans la zone des bouches du Danube, datée par les spécialistes dans l'intervalle 1335-1341 ou même 1347, datation sur laquelle nous ne nous arrêtons pas maintenant, relate que ceux-ci „*sont sortis de Kilia, à la frontière de la Valachie [...]. Et ils ont détruit Kilia et encore beaucoup d'autre cités*”⁴⁷. Mais aucune de ces informations ne peut pas être utilisée comme un argument irréfutable pour soutenir le pouvoir de la Valachie au nord du Danube sous le règne de Basarab I^{er}, comme il a été démontré dans les études de date récente documentées inclusivement sur des découvertes archéologiques, l'organisation politique à laquelle elles se réfèrent n'était pas l'État médiéval la Valachie, mais *un pays des Valaques* situé au nord de l'espace danubien-pontique, au Danube maritime⁴⁸. En même temps, comme on l'a vu plus haut, plusieurs

⁴³ D. Onciul. Scrieri istorice, vol. II, București, 1968, p. 479.

⁴⁴ C.C. Giurescu, Istoria românilor, I. Din cele mai vechi timpuri până la moartea lui Alexandru cel Bun (1432), București, 2000, p. 298.

⁴⁵ Pour la critique de ce type d'opinions, voir: Maria Holban, Pe marginea unor „Probleme controversate în istoriografia română”. Câteva observații, îndeosebi despre politica lui Basarab, și o lămurire necesară în chestiunea identificării „satului Cozial”, în RDI, 31, 1978, 6, p. 1075-1076; S. Iosipescu, Români din Carpații Meridionali la Dunărea de Jos de la invazia mongolă (1241-1243) până la consolidarea domniei a toată Țara Românească. Războiul victorios purtat la 1330 împotriva cotozirii ungare, dans le vol. Constituirea statelor feudale românești, București, 1980, p. 73; M. Alexandrescu-Dresca, op. cit., p. 15-20.

⁴⁶ Apud Gh. I. Brătianu, Vicina et Cetatea Albă, p. 45; Apud V. Ciofîltan, Componenta românească a Țaratului Așăneștilor în oglinda izvoarelor orientale, en RI, s.n., III, 1992, 11-12, p. 1119-1120.

⁴⁷ Cronici turcești privind Țările Române. Extrase, vol. I: Sec. XV-mijlocul secolului XVII (ed. M. Guboglu, M.A. Mehmed), București, 1966 p. 36-37 (în continuare: Cronici turcești, I). Pour les dates proposées concernant l'expédition d'Umur-bey, voir: P. Lemerle, L'emirat d'Aydin, Byzance et l'Occident. Recherches sur «Le geste d'Umur pacha», Paris, 1957, p. 129-145; M. Alexandrescu-Dresca, op. cit., p. 3-23; B. Cămpina, Scrieri istorice, vol. I, București, 1973, p. 138-141; G. Ostrogorsky, Geschichte des byzantinischen Staates, München MCMLXIII (1963), p. 426-430.

⁴⁸ Concernant l'existence des pays roumains du Danube maritime, voir: E. Oberländer-Târnoveanu, Irina Oberländer-Târnoveanu, Contribuții la studiul emisiunilor monetare și al formațiunilor politice din zona gurilor Dunării în secolele XIII-XIV, en SCIVA, 32, 1981, 1, p. 89-109; Anca Ghiașă, Aspecte ale organizării politice în Dobrogea medievală (secolele XIII-XV), en RDI, 31, 1981, 10, p. 1868; S. Iosipescu, Balica, Dobrotița, Ivancu, București, 1985, p. 48-62.

autres sources, contemporaines ou tardives, confirment la domination mongole sur les territoires du nord des bouches du Danube.

Également, les informations offertes par une série de documents dont nous disposons, ne soutient pas non plus une domination valaque au nord des bouches du Danube, au moins jusqu'à la fin de la décennie 6 du XIV^e siècle. Ainsi, après le reflux du pouvoir mongole, suite aux succès hongrois-valaque, au début de l'an 1347 Louis I^{er} (1342-1382) instaura son contrôle sur les parties du centre-sud de la Moldavie et de l'est de la Valachie, respectivement sur les territoires qui avaient appartenu jusqu'en 1241 à l'Évêché des Cumans. Comme un symbole de la prééminence dans la zone, le roi de la Hongrie reconstitua dans ces régions l'Évêché de Milcovie, mis sous la juridiction de l'Archevêché hongrois de Caloccea. Le 29 mars 1347, le pape Clément VII nommait, à la tête de la récente constituée diocèse, Thoma de Nympti⁴⁹.

Une décennie plus tard, le 28 juin 1358, Louis I^{er} accordait des immunités commerciales aux commerçants de Brașov, qui se déplaçaient vers les bouches du Danube sur la prétendue route de Brăila, „entre Buzău et Prahova, c'est à dire du lieu où se jette dans le Danube la rivière nommée Ialomița jusqu'à l'endroit où se jette, aussi, dans le Danube la rivière nommée Siret”⁵⁰. Significatif pour notre discussion est la fait que l'acte royal de 28 juin 1358, qui ne fait la moindre référence, directe ou indirecte, à l'existence d'une juridiction de la Valachie sur ces territoires, confirme, en échange, le contrôle complet de la Hongrie sur le couloir délimité par les rivières Buzău, Prahova, Ialomița et Siret, jusqu'au Danube.

La constitution de l'Évêché de Milcovie, sous la juridiction de l'archevêque hongrois de Caloccea, et les immunités accordées aux commerçants de Brașov au long du couloir délimité par les rivières Buzău et Prahova et les cours inférieurs de Ialomița et Siret, qui liait le sud-est de la Transylvanie au Danube maritime, confirme la pratique certaine et exclusive du contrôle et de la juridiction du roi de la Hongrie sur ces territoires.

Conformément à cette constatation, nous tirons les conclusions qu'ainsi, comme nous l'avons déjà fait à autres occasions⁵¹, **qu'une présence valaque à l'est de ce couloir, plus exactement de l'alignement représenté par les rivières Prahova et Ialomița, du point de jonction avec la première, est complètement exclus non seulement pendant le règne de Basarab I^{er}, mais aussi pendant la première moitié de celui de son successeur, Nicolas Alexandre (1352-1364), avant l'an 1358.**

*

Le début du processus de l'avancement de la Valachie vers le littoral pontique allait se produire pendant la deuxième partie du règne de Nicolas Alexandre et pendant la première partie de celui de Vladislav I^{er} (1364-1376/1377). L'offensive valaque vers l'est coïncide avec la conquête de l'indépendance de la Moldavie et avec la première étape de l'avancement vers le sud de l'État roumain est-carpatique, ce qui conduit clairement à l'identification d'une action commune valaque-moldave, antihongroise, à cette époque.

Une première étape de cet avancement vers la Mer Noire s'est consommée dans la décennie 1358-1368. Comment s'est déroulée l'action reste un problème difficile à expliquer à cause de l'absence massive des informations. Il est indiscutable le fait qu'à sa fin, le couloir contrôlé par la Hongrie à l'est de la Valachie était intégré à l'État

⁴⁹ Hurmuzaki, I/2, p. 45, doc. IV: DRH, D, I, p. 63-65, doc. 34.

⁵⁰ Ibidem, p. 58, doc. XLI; Ibidem, p. 72, doc. 39.

⁵¹ V. Mărculeț, The transformation of Wallachia and Moldavia into Pontic states, p. 32-34; Idem, Lumea românească, p. 133-137.

valaque. Le changement du statut politique-juridique de ces territoires trouve sa confirmation dans deux actes de l'an 1368 émis l'un de la chancellerie valaque, l'autre de la chancellerie de la Hongrie. Le premier c'est le privilège commercial connu du 20 janvier 1368 accordé par Vladislav I^{er} aux commerçants de Braşov, acte qui souligne clairement le contrôle de l'État valaque sur toute *la route de Brăila*⁵² et y compris sur l'important port danubien, trouvé il y a une décennie à l'intérieur du couloir contrôlé par la Hongrie. Le deuxième est toujours un privilège commercial, accordé cette fois le 22 juin 1368 par Louis I^{er} aux mêmes commerçants de Braşov, qui se dirigeaient vers les bouches du Danube, mais le document ne fait plus référence, ni à l'existence du respectif couloir ni aux immunités commerciales accordées tout son long, ni à une autre zone de juridiction hongroise à l'est de la Valachie⁵³.

Conformément à ceux d'informations dont nous disposons, nous sommes en mesure de reconstituer, au moins approximativement, le déroulement des principaux événements déroulés dans l'intervalle mentionné. Le début est fait par Nicolas Alexandre qui, en 1358-1359, écarte la suzeraineté hongroise. En même temps, à l'est des Carpates, se produit une révolte des Moldaves contre la domination hongroise, mais réprimé dans une première étape par les forces d'intervention angevines, soutenues aussi par les forces des uns des princes et des voïvodes roumains de Maramureş (1359)⁵⁴. Obligé à intervenir en Moldavie, Louis I^{er} a laissé toute la liberté d'action au souverain valaque, qui a enregistré un succès complet. En mai 1359, Nicolas Alexandre obtenait de la part des autorités byzantines la reconnaissance internationale du statut indépendant de son État, exprimé dans le titre princier assumé, celui de „*grand voïevode et le seul souverain (αυθεντης) de la toute Ungrovlachie*”, reconnu et confirmé par les mêmes autorités de Constantinople⁵⁵.

En même temps, le souverain valaque dirigeait son attention, autant vers les territoires de l'est de la Valachie, où la conservation du contrôle hongrois aurait représenté une menace continue à l'adresse de son État, qui, dans la nouvelle conjoncture, se demandait impérieusement éloignée, mais aussi vers celles du nord des bouches du Danube dont l'importance géopolitique et économique lui était bien connue. Favorisé par la situation parue, après quelques actions que nous ne connaissons pas, *il apportait sous le contrôle de la Valachie, autant la partie sud du couloir contrôlé par la Hongrie à l'est de la Valachie, mais aussi les territoires du nord des bouches du Danube, jusqu'au voisinage de Chilia, respectivement la partie sud-ouest de Boudgeak.*

Les modifications territoriales survenues au Bas Danube et le changement de leur statut juridique n'ont pas échappé à l'attention de la cour byzantine, subtile observatrice de l'évolution politique de la zone, trouvant leur confirmation dans les actes issus par la chancellerie impériale ou patriarcale. Ainsi, dans la décision synodale de nomination du métropolite Jachintos de Vicina à la tête de la nouvellement-réconnue Métropole d'Ungrovlachie (Valachie), confirmée par l'empereur, on souligne qu'avant cette décision, le souverain valaque „*a déjà appelé chez soi celui qui se trouvait dans*

⁵² Hurmuzaki, I/2, p. 144-145, doc. CVIII; DRH, D, I, p. 86-87, doc. 46.

⁵³ Ibidem, p. 144, doc. CVII; Ibidem, p. 90, doc. 49.

⁵⁴ Ibidem, p. 61-62, doc. XLIV; Ibidem, p. 75-78, doc. 41: À 20 mars 1360, Lois I^{er} récompensa avec 6 villages „Dragoş, le fils de Gyula, notre fidèle roumain de Maramureş”, pour les services apportés „et surtout dans la réorganisation de notre pays de la Moldavie [...], quand il a retourné avec soin et avec un effort infatigable dans le voie de la croyance fidèle qu'il faut garder par la couronne royale par beaucoup de Roumains révoltés, égarés de la voie de la foi duee”.

⁵⁵ Hurmuzaki, XIV/1, p. 1, 4, doc. III-IV; FHDR, IV, p. 196-197, 200-201.

son voisinage (n.s.), *le trait saint métropolitane de Vicina*⁵⁶. *Le voisinage* auquel fait référence l'acte patriarcale ne peut pas être que celui territorial, réalisé sur la ligne du Danube maritime, entre les territoires est de la Valachie, à peine acquis, et ceux du nord de l'espace danubien-pontique, situés sous la juridiction du métropolitane de Vicina.

La domination de la Valachie sur le sud-ouest de Boudgeak, instaurée par Nicolas Alexandre a été pourtant interrompue entre env.1362/1363 et env.1369/1370 par un retour de l'autorité mongole en zone⁵⁷. À peine vers 1369/1370, Vladislav I^{er} allait amener la domination de la Valachie, autant dans les territoires respectifs, mais aussi la cité Kilia⁵⁸. Nous n'insistons pas ici sur ces aspects, car nous l'avons fait dans une étude récente, consacrée à l'avancement vers le littoral pontique de la Valachie et de la Moldavie dans la deuxième moitié du XIV^e siècle⁵⁹.

Par suite, nous tirons des conclusions: Nicolas Alexandre a été le premier Basarab qui a élargi la domination de la Valachie sur les territoires du sud de la région située entre Prut et Nistru, riveraines au Danube. En même temps, en nous appuyant sur cette constatation, nous considérons aussi que de son cognomen dérive le nom *Bassarabie*.

*

La synthèse des conclusions auxquelles nous sommes arrivés à la suite de la réalisation de cette étude, nous permet de formuler **les conclusions** suivantes:

1. Pendant la première moitié du XIV^e siècle, sur les régions du nord des bouches du Danube, respectivement au sud-ouest de Boudgeak, s'est exercitée l'autorité incontestable la Horde d'Or. L'autorité de la Valachie sur ces régions, pendant le règne de Basarab I^{er} est exclue.

2. La domination de la Valachie sur les territoires du nord des bouches du Danube, jusqu'au voisinage de Chilia, a été instaurée par Nicolas Alexandre pendant la deuxième moitié de l'an 1358 ou au début de l'an 1359. L'acte du souverain valaque, réalisé en concurrence et au détriment du roi de la Hongrie, Louis I^{er}, qui visait l'instauration du contrôle du royaume angevin au Danube maritime, a représenté le début de l'offensive valaque vers le littoral pontique.

3. La domination de la Valachie sur le sud-ouest de Boudgeak, instaurée par Nicolas Alexandre, mais interrompue entre env.1362/1363 et env.1369/1370 d'un retour de la domination mongole en zone, a été restaurée à peine vers 1369/1370 par Vladislav I^{er}, ce qui a apporté maintenant la cité Kilia sous le contrôle de l'État valaque.

⁵⁶ Ibidem, p. 196-197.

⁵⁷ En 1362 ou 1363, selon les relations des Annales de Stanislas Sarnicki (XVI^e siècle), le grand-prince de la Lituanie Olgiard I^{er} (1345-1376/1377) a obtenu à Sinie Vody une victoire catégorique sur une coalition des émirs mongoles et „tres duces eorum Kadlubachum, Demetrium et Kaczibeium, a quo portus ille Kaczibeius vocatus est, armis suis attriuit, profugavit, et disiecit. ita ut alii eorum ultra Tanais fluvium, alii ultra Tyram ad Dobrucenses usque campos, a quibus orda Dobruciorum vocata est, fuga dilaberentur” (Apud Anca Ghiață, op. cit., p. 1878). Dans de telles conditions, les territoires du sud de Boudgeak et du nord de la Dobrouja sont entrés sous le contrôle de Kutlubei (il paraît que son souvenir est conservé par le nom du lac Cătălăbuga) et respectivement, Demetrius. Depuis ceux-là, Demetrius est mentionné, de façon documentaire, – dans l'acte émis le 22 juin 1368 par Louis I^{er} d'Anjou, où apparaît avec le titre „dominus Demetrius, principis Tartarorum”, et les territoires gouvernés à lui comme „terra ipsius domini Demetrii” (Hurmuzaki I/2, p. 144, doc. CVII; DRH, D. I. p. 90, doc. 49). Pour les discussions, voir: Gh. I. Brătianu, Demetrius Princeps Tartarorum (cca 1360-1380), en RER, IX-X. 1965, p. 39-46), – et aussi une monnaie de cuivre découverte à Enisala, ayant sur l'avers la légende DMT-er (Raluca Iosipescu, S. Iosipescu, Ștefan cel Mare și Dobrogea de nord în vremea marelui război cu Imperiul Otoman, dans le vol. Ștefan cel Mare și Sfânt. Atlet al credinței creștine. Sf. Mănăstire Putna, 2004, p. 315).

⁵⁸ Pour les discussions concernant ce problème, voir: O. Ilescu, Contribuții numismatice la localizarea Chilieii bizantine, în SCIVA. 29. 1978. 2, p. 209-210; V. Mărculeț, The transformation of Wallachia and Moldavia into Pontic states, p. 37-39; N. Constantinescu, Vladislav I. 1364-1377, București, 1979, p. 135-141.

⁵⁹ V. Mărculeț, The transformation of Wallachia and Moldavia into Pontic states, p. 37-39.

A STĂPÂNIT BASARAB I LA NORD DE GURILE DUNĂRII? CONSIDERAȚII PRIVIND ÎNCEPUTUL STĂPÂNIRII ȚĂRII ROMÂNEȘTI ASUPRA SUD-VESTULUI BUGEACULUI

Rezumat

Numele de Basarabia, atribuit inițial numai regiunilor meridionale ale spațiului pruto-nistrean, respectiv teritoriilor de la nord de brațul Chilia, riverane Dunării (Bugeacul), a fost pus în relație de determinare directă cu cel al dinastiei domnitoare a Țării Românești. Fără îndoială, numele de Basarabia, dat teritoriilor menționate, este rezultatul direct al prezenței Țării Românești în zonă, consecință directă a înaintării statului muntean spre litoralul pontic, în secolul al XIV-lea. În prima jumătate a secolului al XIV-lea însă, asupra regiunilor de la nord de gurile Dunării, respectiv a sud-vestului Bugeacului, și-a exercitat autoritatea incontestabilă Horada de Aur. Ca urmare, stăpânirea Țării Românești asupra acestor regiuni, în timpul domniei lui Basarab I nu poate fi luată în discuție, ea fiind cu totul exclusă. Stăpânirea Țării Românești asupra teritoriilor din nordul gurilor Dunării, până în vecinătatea Chilieii, a fost instaurată de Nicolae Alexandru în a doua jumătate a anului 1358 sau la începutul anului 1359, acesta fiind primul Basarab care a domnit peste aceste regiuni. Actul domnului muntean, realizat la concurență și în detrimentul regelui Ungariei, Ludovic I, care viza instaurarea controlului regatului angevin la Dunărea maritimă, a reprezentat debutul ofensivei muntene spre litoralul pontic. Stăpânirea Țării Românești asupra sud-vestului Bugeacului, instaurată de Nicolae Alexandru, a fost întreruptă însă între c.1362/1363 și c.1369/1370 de o revenire a puterii mongole în zonă. Ea a fost restaurată abia prin 1369/1370 de Vladislav I, care a adus acum sub controlul statului muntean și cetatea Chilia.